

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Enseignement catholique : Les promus installés

ENA  
Libreville/Gabon

C'EST à la faveur d'une cérémonie d'installation présidée par Mgr Jean-Vincent Ondo Eyene, évêque du diocèse d'Oyem, par ailleurs président de la Conférence épiscopale du Gabon, que les nouveaux cadres de l'Enseignement catholique ont pris le 15 octobre dernier leurs fonctions. Il s'agit de l'abbé Login-Marcel Oyono Azue (directeur national), de l'abbé Simplicie Aimé Nzamba (aumônier général) et de Martin Boma (directeur de l'enseignement du 2nd degré). Occasion pour l'abbé Félicien Bakita Moulili, directeur national sortant de l'Enseignement catholique (et appelé à faire valoir ses

droits à la retraite), de rendre hommage à tous ceux qui l'ont soutenu durant les huit années de son magistère. Et de relever les sacrifices endurés qui ont produit d'excellents résultats que la nouvelle équipe va poursuivre. Remerciant les autorités présentes, dont la secrétaire générale adjointe du ministère de l'Éducation nationale, pour leur présence à cet événement, le nouveau directeur national de l'Enseignement catholique a mis en exergue la collaboration qui devrait s'intensifier à plusieurs niveaux. Notamment avec la tutelle étatique, sans laquelle de nombreux établissements scolaires pourraient ne plus fonctionner. Il a également mis un accent particulier sur le soutien de l'Église dont cet ordre

d'enseignement est l'œuvre. Parlant au nom de l'ensemble des promus, il devait exprimer leur engagement à œuvrer avec objectivité, abnégation et efficacité. Convaincus qu'ils sont que "l'enseignement est le véhicule du savoir et du développement", ils vont travailler dans le sens de la "feuille de route" de la Conférence épiscopale pour "une formation à la hauteur des attentes de la communauté". Avant de les renvoyer à leurs nouvelles tâches, Mgr Jean-Vincent Ondo Eyene devait s'appuyer sur le passage biblique de Luc 12, "car on demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné et on exigera davantage à qui l'on a beaucoup confié". Les promus sont donc astreints à une obligation de rendement.



Photo:

Les promus et les invités posant avec le président de la Conférence épiscopale du Gabon (soutane pourpre).

## CSAIG : le prochain congrès en ligne de mire

ENA  
Libreville/Gabon

QUEL contenu devrait avoir le prochain congrès du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG) ? Et quel serait son format au sortir de ces importantes assises ? Les cadres de la communauté musulmane du Gabon sont actuellement à pied d'œuvre pour des contributions enrichissantes qui seront débattues tout au long de ces travaux. À l'invitation du président par intérim du CSAIG, l'imam Rachid Mbadinga, une importante réunion s'est tenue à cet effet le 17 octobre 2023 au cours de laquelle il est convenu d'élaborer les thématiques majeures sur lesquelles pourra s'articuler le dit Congrès. "Je souhaite que des avis, des suggestions, des propositions, des conseils portant sur le fonctionnement de notre communauté soient faits en vue du prochain congrès", a-t-il dit en substance. La situation actuelle de la communauté depuis qu'une frange de fidèles s'est autoproclamée



Photo:

Les cadres de la communauté musulmane invités à apporter leurs contributions en vue du prochain congrès.

"dirigeants du CSAIG" n'a pas échappé à ce tour de table. Il est vrai que des "pas ont été accomplis" dans ce sens dont on ne peut pas pour le moment réaliser l'impact. Étant donné que "le respect de la Charte qui régit la communauté" est un critère non négociable, il devient urgent d'infirmier l'illégalité constatée pour œuvrer dans une direction constructive. Le conseiller spécial du raïs devait revenir sur le retrait du président

sortant, l'imam Ismaël Oeni Ossa qui, à travers une correspondance lue devant l'assemblée générale spéciale quelques jours plus tôt, a décidé de se retirer de la direction de la communauté, mais qu'il continuerait à apporter son effort, s'il venait à être sollicité, dans son bon fonctionnement. Il restait alors le problème de l'indisponibilité du raïs qu'une délégation devrait rencontrer très prochainement afin de recueillir son avis.

## Recherche : le Synaatrest vent debout contre les injustices

L.R.A.  
Libreville/Gabon

PRÉSENTER le Syndicat national des agents administratifs et techniciens de la recherche scientifique et technologique (Synaatrest). Faire le compte rendu de la rencontre avec le ministre de tutelle ou encore du conseil d'administration. Évoquer surtout les situations administratives de ses adhérents ainsi que les injustices subies. Tels auront été les points à l'ordre du jour de la rentrée syndicale du Synaatrest le 13 octobre dernier au Centre national de la recherche scientifique et technologique (Cenarest). Pour Modeste Koukidi, président du Synaatrest, aux côtés duquel se tenait Emma Mouagouadi, présidente du Snec-Cenarest, et bien d'autres, les techniciens de recherche qui font partie du syndicat subissent une grosse injustice. "Ils font partie du corps

de la recherche selon le décret 371 du 15 décembre 1987 fixant le statut particulier des personnels de la recherche scientifique et technologique qui dispose en son article 22 que techniciens et chercheurs bénéficient d'un régime particulier de primes et d'indemnités". Mais quelle n'est pas leur surprise de constater que la prime ne soit point étendue auxdits techniciens. Une injustice intolérable, selon eux. Concernant les situations administratives, beaucoup a été fait, mais il faut continuer le combat. Autre sujet abordé, la restauration du syndicat complètement mort lorsque l'équipe actuelle l'a pris en main. "Nous voulons voir ce syndicat complètement restauré. Nous voulons aussi voir les adhérents du Synaatrest jouir de leurs droits et travailler dans un environnement sain, où techniciens et chercheurs ont une excellente collaboration", conclut M. Koukidi.



Photo: AEE

Rentrée syndicale du Synaatrest au Cenarest.